J. P. BRISSOT,

DÉPUTÉ A LA CONVENTION,

Sur la Dénonciation de Roberspierre, et sur l'Adresse prêtée aux 48 Sections de Paris.

» Je vieillis au milieu de mes forcenés ennemis, sans perdre ni courage ni patience, élevant au ciel, pour toute défense, un cœur exempt de fraude et des mains pures de tout mal ».

J. J. ROUSSEAU.

ROBERSPIERRE et quelques intrigans qu'il dirige, et qui ont emprunté le nom des sections de Paris, m'ont accusé à la convention nationale. Je m'étois proposé de leur répondre à la tribune; Vergniaud, Guadet et Pétion m'ont devancé, et j'ai craint de fatiguer l'assemblée en me traînant encore sur ces ridicules dénonciations. Cependant je dois compte au public, qu'il faut achever d'éclairer, de la réponse que je leur aurois faite. En voici le précis, je ne m'attache qu'aux faits, le temps des phrases est passé.

1°. *Complicité avec Dumouriez.* — Je n'ai connu Dumouriez qu'en février 1792; je n'ai eu aucune part à son élévation au ministère; on l'attribue à Talon et à la ci-devant Reine. J'ai soutenu Dumouriez tant qu'il a lui-même soutenu les bons principes; mais lorsque, se livrant aux séductions d'une cour perfide, il a abandonné ces principes, lorsqu'il s'est opiniâtré à protéger la corruption de Bonne-Carrère, que je lui

avois dénoncé, j'ai cessé de le voir. Par une intrigue, dont ensuite il a lui-même été la victime, il a renversé le ministère patriote. Qui l'a démasqué alors avec plus de vigueur que moi ?

Roberspierre cite un placard anonyme, pour prouver que cette rupture a été occasionnée par une querelle sur le partage des *six millions* destinés aux dépenses secrètes.

Et Roberspierre en citant ce placard anonyme, qu'il sait être l'ouvrage de ce Bonne-Carrère, dont j'avois dévoilé la corruption, Roberspierre oublie de citer mes lettres imprimées à cette époque dans *le Patriote Français*, lettres dans lesquelles je le défiois, ainsi que Dumouriez, d'articuler un seul fait contre moi, contre mes amis! Roberspierre oublie de citer que ce défi est resté sans réponse! Il oublie que le scélérat auteur du placard qui promettoit des faits n'en a donné aucuns! Il oublie que c'est Guadet, c'est moi, ce sont ces *hommes corrompus* qui ont forcé Dumouriez, leur prétendu complice, à rendre ses comptes ; il oublie que de ces comptes il est résulté que Dumouriez n'a dépensé qu'environ 700,000 liv. sur les six millions ; que partie de ces 700,000 liv. a été donnée aux Belges, que 5,300,000 liv. environ sont restées dans les mains de son successeur. — Voilà donc à quoi se réduit l'infâme calomnie du partage des six millions.

J'ai rompu avec Dumouriez dans le cours de mai 1792. — Depuis la révolution du 10 août, depuis l'élévation de Dumouriez au grade de généralissime, je ne l'ai pas recherché. J'ai admiré ses grands talens militaires ; si c'est un crime, je le partage avec toute la France, je le partage avec Danton et son calomnia-

teur Marat, qui a dit lui-même à la tribune, que le sort de la France étoit lié au sien à celui de Dumouriez.

Citera-t-on des démarches faites par moi pour renouer avec Dumouriez ? M'accusera-t-on de lui avoir envoyé des ambassadeurs, comme Roberspierre et les Jacobins, pour faire la paix avec lui ? Non. — Depuis ma rupture en mai 1792, je ne l'ai vu qu'une seule fois, et je n'étois pas seul ; et je répète ce que j'ai déclaré au comité de défense générale, je lui ai écrit deux fois ; d'abord pour lui recommander le colonel Oswald, américain, qui venoit servir sous les drapeaux français ; et ensuite pour l'inviter à laisser partir Miranda pour une expédition secrète et importante, à laquelle le conseil l'avoit destiné. Dumouriez m'a répondu par quatre lignes sur la première lettre ; il a gardé le silence sur la seconde. Ces deux lettres ont été envoyées en novembre ou décembre, et je ne lui en ai écrite aucune autre depuis.

S'il étoit quelqu'un à qui Dumouriez dût cacher ses projets de rétablissement de la royauté, c'est bien à moi, moi dont il connoissoit l'inflexible attachement pour le républicanisme.

Qu'on interroge d'ailleurs ses amis intimes, les commissaires qui ont plus d'une fois reçu ses épanchemens, et ils diront si les sentimens de Dumouriez pour moi, ne décéloient pas plus d'éloignement que d'affection.

Roberspierre cite pour preuve de complicité, l'identité de mes opinions et de celle de Dumouriez *sur l'anarchie*. Dans ce cas, il faut condamner comme ses complices les dix-neuf vingtièmes de la France.

Il cite la fameuse expression de Dumouriez, par la-

quelle il annonce qu'il *veut protéger la majorité saine de la convention.*

Mais 1°. si un traître peut ainsi se donner *seul* des complices, qui demain ne pourra pas être accusé comme complice d'un conspirateur ?

2°. La majorité seroit donc complice comme moi?

3°. Ne voit-on pas ici la perfidie de Dumouriez, qui vouloit par cette déclaration se rendre favorable une grande partie des Français ?

4°. Les traîtres ne nomment point hautement leurs complices ; ceux qu'ils nomment sont ceux qu'ils veulent détruire ; ils affectent au contraire de déchirer leurs complices.

5°. Dumouriez, dans son adresse, du 3 avril, aux Français, enveloppe toute la convention dans la destruction qu'il médite, et il accable de ses traits, même cette majorité saine.

Voilà donc à quoi se réduisent les grandes preuves de ma complicité avec Dumouriez : — Liaison rompue en mai 1792 ; — fable d'un partage d'argent qui n'a point été partagé ; — mon admiration pour les talens de Dumouriez que toute la France admiroit ; — phrase de Dumouriez qui, si elle signifioit quelque chose, frapperoit la majorité de l'assemblée comme moi ; phrase qui prouve moins contre moi, que les injures dites à Marat et à Roberspierre dans la même lettre ne prouvent contr'eux.

2°. *Complicité avec Miranda.* — Je n'ai point recommandé Miranda à Dumouriez; c'est Pétion; et quand je l'aurois recommandé, j'aurois acquitté un devoir sacré.

Miranda banni par le gouvernement espagnol, pour ses principes de liberté, (bannissement qu'il y a plus que de la lâcheté à lui reprocher ; car la cause en est honorable et sacrée ;) Miranda chéri, considéré dans les états-unis de l'Amérique, où l'on ne m'en a parlé qu'avec vénération ; Miranda qui n'a eu de relation avec Pitt que pour rendre l'Amérique méridionale à la liberté, et qui a rompu, il y a long-temps, avec ce ministre, après avoir été joué par lui ; Miranda plein de lumières qu'il a recueillies dans ses voyages par toute l'Europe ; Miranda philosophe, politique et militaire, ne pouvoit que rendre de grands services à la révolution, et il en a rendu. Victime d'une trame atroce, il est aujourd'hui persécuté. — Je dirai comme Pétion : « s'il est coupable, punissez-le ; s'il ne l'est pas, rendez-lui son honneur et la liberté ; mais d'avance ne l'égorgez pas avec le couteau de la calomnie.

3°. *Complicité avec d'Orléans.* — Je ne lui ai parlé de ma vie ; j'ai voté pour son expulsion.

Je n'ai, depuis la convention, vu qu'une seule fois Sillery ; c'étoit pour lui conseiller d'engager d'Orléans à se bannir volontairement pour rassurer les patriotes.

4°. *Soudoyé par Pitt.* — Les colons, les monarchistes, les feuillans, le disoient aussi, et ne le prouvèrent pas plus que Roberspierre.

Ils l'ont dit aussi de Roberspierre, qui emprunte aujourd'hui leur langage.

Je pourrois me borner à nier ; je veux prouver l'absurdité de cette allégation ; si Pitt soudoie quelqu'un en France, c'est sans doute pour entraver la révolu-

tion, perpétuer le désordre, amener le rétablissement de la royauté.

Et Pitt, qui veut un roi, me soudoieroit pour prêcher le républicanisme !

Pitt, qui veut le désordre, me paieroit pour prêcher l'ordre !

Pitt orgueilleux, et se croyant le premier ministre de l'univers, me paieroit pour démasquer sa nullité et son machiavelisme !

Si Pitt paie quelqu'un, ce sont les anarchistes ; voilà ses alliés les plus utiles.

Vils calomniateurs qui ne cessez de répéter ces atrocités, répondez à cette question : Comment, depuis quatre ans que l'on m'accuse de corruption, et de recevoir des monceaux d'or, comment aucun fait n'a-t-il été prouvé ? comment un seul indice n'a-t-il pu découvrir mes immenses richesses ? comment suis-je toujours sans fortune ?

Je veux offrir une belle chance à mes adversaires qui roulent dans de brillans équipages, lorsque je vais à pied. — Qu'ils se soumettent à une recherche sévère de leurs fortunes ; je ne demande que la confiscation, *au profit des sans-culottes*, de l'accroissement de fortune dont ils ne justifieroient pas une cause légitime. Je demande la mort pour moi, si l'on peut prouver, non pas que j'aie *illégitimement* augmenté ma fortune d'un écu, mais même que je l'aie *légitimement* accrue de la plus petite somme. . . . Des dettes, des calomnies, des menaces d'assassinats ; voilà ce que j'ai recueilli pour avoir défendu la liberté.

M'arrêterai-je aux autres griefs de Roberspierre.

Il m'accuse, ainsi que la fameuse adresse, de trahison dans l'opinion que j'ai énoncée sur la déchéance du roi, en juillet 1792. L'adresse dit même que j'ai voulu prouver que la déchéance étoit *un sacrilège*.

C'est un mensonge atroce ; j'en appelle à mon discours du 26 juillet, où j'ai voulu prouver que cette mesure étoit prématurée (1), et pouvoit être dangereuse pour les patriotes ; j'en appelle encore à mon discours du 9 juillet, où j'ai prouvé au contraire qu'on pouvoit et décheoir et suspendre le roi constitutionnellement ; j'en appelle enfin à tous les membres de ce comité extraordinaire, où je votai pour la suspension et la convention, dix jours avant la victoire du 10 août.

Roberspierre m'accuse d'avoir voulu sauver le ci-devant roi. — J'ai voulu sauver *la France* ; et l'événement n'a que trop prouvé la justesse des prédictions que j'ai faites dans mes trois discours. Nos revers datent de-là.

Roberspierre prétend que la conservation du ci-devant roi, étoit un article d'un traité avec Pitt. — Si ce traité a été fait par Pitt, c'est avec les anarchistes. Pitt avoit besoin de la mort de Louis pour fanatiser les têtes, et pour achever de nous écraser. L'événement l'a encore prouvé ; s'il a traité, c'est donc avec ceux qui l'ont provoquée.

---

(1) Dans une note imprimée en tête de ce discours, j'avois annoncé cette calomnie. — On a, disois-je, étrangement calomnié cette opinion. On assure que je me suis élevé *contre la déchéance*, et je ne me suis élevé que contre *la précipitation à décréter la déchéance*.

Roberspierre me reproche d'être l'ennemi des réunions. — Oui de celles qu'on fait à coups de sabre, ou avec de l'argent. — Qu'on interroge les commissaires du pouvoir exécutif dans la Belgique, et ils diront comment se faisoient ces réunions.

L'estime, l'amitié, l'intérêt réciproques, voilà les bases d'une réunion solide, et rien de tout cela n'existoit. — Il n'y a point de réunion entre les victimes et leurs bourreaux. Les *septembristes* ont *seuls* étouffé toutes les réunions.

Roberspierre m'accuse d'avoir empêché que Dumouriez n'envahît la Hollande en décembre 1792.

Mais, 1°. A cette époque Roberspierre et tous ses partisans crioient que l'ouverture de l'Escaut nous donneroit la guerre avec l'Angleterre ; et l'invasion de la Hollande l'entraînoit bien plus sûrement. Le conseil exécutif si souvent, si légèrement inculpé par Roberspierre, ne devoit pas nous créer un nouvel ennemi sans l'aveu de la convention.

Si quelqu'un a empêché cette invasion alors, c'est le ministre Pache ; d'abord en laissant manquer de tout l'armée de Dumouriez, ce qui l'a réduit à l'inaction pendant vingt-huit jours ; ensuite en lui ordonnant de voler au secours de Custines. Or, tout le monde sait que Robespierre et son parti dirigeoient Pache.

Roberspierre m'accuse de gouverner le ministère depuis le 10 août ; et j'affirme, moi, que c'est Roberspierre, Danton et leur parti, qui l'ont gouverné, et qui le gouvernent encore par la terreur.

Il m'accuse de distribuer les places, et j'affirme que

c'est Roberspierre, Danton et leur parti qui les distribuent depuis le 10 août.

Je défie qu'on cite un seul de mes plans exécutés par le conseil ; je défie qu'on cite six personnes à qui ma prétendue faveur ait fait obtenir des places ; tandis que les jacobins ont tout envahi, argent et places. Qu'on décrète la motion de Ducos, et ce fait sera prouvé. Qui s'y est opposé ? Danton.

J'ai été lié avec presque tous les ministres depuis cette époque ; mais je les atteste tous, j'atteste ceux même qui ne sont pas maintenant suspects de partialité envers moi, *Monge*, *Pache* et *Garat*.... qu'ils disent si j'ai jamais déposé dans leur ame d'autres idées que de vives sollicitudes sur l'état de ma patrie, sur les moyens de repousser nos ennemis ; qu'ils disent si jamais un vil intérêt a souillé nos conversations politiques..... Républicain dès l'âge de raison, je me suis voué à cette austérité de mœurs, qui exige que tout soit donné au talent et à la vertu, et rien à la faveur.

Enfin Roberspierre m'accuse d'être chef de parti, lorsqu'il n'existe ni parti ni chef.

Chef de parti ! moi solitaire, connoissant à peine quarante membres de l'assemblée, paroissant rarement à la tribune, ne fréquentant ni clubs, ni sections, ni comités, ne recevant et ne visitant personne, renfermé dans la société de trois ou quatre amis aussi incorruptibles qu'éclairés.....

Mais comment, me dit-on, cet homme si simple, si solitaire réunit-il tant de haine sur sa tête ? C'est que cet homme jouit de quelqu'estime dans le public ; c'est qu'inaccessible à la crainte comme à la corrup-

tion, il a constamment démasqué, dans ses écrits, les fripons, les ambitieux, les charlatans de toutes les couleurs..... Voilà le secret de la haine, contre lui, des colons, des monarchistes, des feuillans, et enfin des anarchistes..... Or ces derniers dirigent aujourd'hui, par leurs affidés, et la municipalité, et les sections, et les clubs. Quand donc ils veulent écraser un ennemi, un signe suffit, et tous les mannequins des clubs, des sections, de la municipalité s'agitent à la fois; on croit avoir une volonté générale, on n'a que la volonté de quelques tribuns, répétés par des esclaves ou des idiots.

Que voit-on en définitif dans cette accusation?

Des hommes qui ont un parti, qui s'affichent pour ses chefs, qui ont des rassemblemens publics, des conciliabules secrets, qui ont une marche, une tactique, un but; reprocher à leurs adversaires, isolés, sans chef, sans parti, sans autres armes que la raison, leur reprocher dis-je, tout ce qu'eux-mêmes font publiquement!

Des hommes qui conspirent chaque jour et publiquement contre la convention; accuser leurs adversaires de vouloir la dissoudre, lorsque tous les efforts de ces derniers tendent à la maintenir?

Des hommes qui ont eu la plus grande intimité avec Dumouriez, jusqu'à ce jour, qui l'ont loué, embrassé, caressé aux Jacobins (1), qui n'ont pas même dénoncé ses

(1) On doit se rappeler la fameuse séance des Jacobins, où Roberspierre embrassa Dumouriez, où Danton au fauteuil lui fit un beau compliment, où Collot à la tribune le porte aux nues!...

projets quand ils les ont connus, accuser leurs adversaires de complicité avec Dumouriez, lorsqu'il est prouvé qu'ils y a long-temps que toute espèce de liaisons est rompue entr'eux !

Des hommes qui ont constamment soutenu, prôné, caressé d'Orléans, accuser comme ses complices leurs adversaires qui ne l'ont jamais vu, jamais recherché, et qui ont constamment provoqué son expulsion !

Des hommes qui, par leur système désorganisateur, par leurs apologies éternelles du pillage, du massacre, de l'anarchie, ont ruiné la France, rendu la république odieuse, fait détester par-tout la liberté française ; accuser de ces calamités leurs adversaires, dont le système contraire ne pouvoit que faire chérir et respecter la révolution française !

Il est temps que cette comédie finisse. La convention a déjà fait justice d'un de ces scélérats. Si elle veut achever sa mission, ramener l'ordre en France, il faut qu'elle frappe au tronc de la puissance qui rivalise avec elle, ou cette puissance l'ecrasera.

Paris, 20 avril 1793.